



# LICENCE

## MENTION MUSICOLOGIE

### Parcours Musicien interprète

1  
UFR



MONTPELLIER FORMATION  
INITIALE



FORMATION  
CONTINUE



VAE



RNCP

24480



CPF

238506

Le parcours **Musicien interprète** de la licence Musique est organisé afin de combiner l'apprentissage technique, la culture musicologique et la mise en situation en milieu professionnel nécessaires à la formation d'artistes complets.

Il s'adresse, dès la 1<sup>ère</sup> année de licence, à des étudiants désirant s'orienter vers une carrière de musicien (tout instrument ou chant), et admis sur audition au conservatoire à rayonnement régional de Montpellier-Agglomération dans un niveau fin de cycle III minimum.

Cette formation est proposée en collaboration avec le conservatoire à rayonnement régional de Montpellier, l'orchestre-opéra national de Montpellier.

“ Université et Conservatoire réunis. Une formation au cœur du métier d'interprète, où pratique et théorie sont en dialogue permanent. ”

#### ATTENDUS ET PRÉ-REQUIS

- Solides capacités de compréhension et d'expression à l'écrit et à l'oral
- Maîtrise d'une langue étrangère
- Intérêt et goût pour les pratiques de la discipline artistique
- Curiosité intellectuelle et ouverture au monde de l'art
- Autonomie, organisation et travail en équipe

#### ATOUTS ET COMPÉTENCES CLÉS

À l'issue de la licence, vous aurez acquis :

- Des connaissances musicologiques et des pratiques musicales,
- Les exigences du milieu musical professionnel,
- Une autonomie et une créativité en écriture musicale et en interprétation vocale et instrumentale.

# LICENCE

## MENTION MUSICOLOGIE

### Parcours Musicien interprète



**FACULTÉ DES LETTRES, ARTS, PHILOSOPHIE, PSYCHANALYSE**  
La Faculté offre un enseignement diversifié dans le domaine des Humanités et des Arts : Langues anciennes, Littérature, Philosophie, Psychanalyse, Théâtre, Cinéma, Arts plastiques et Musique..  
**+ d'infos : [ufr1.www.univ-montp3.fr](http://ufr1.www.univ-montp3.fr)**

## UFR 1



### PROGRAMME ET CONTENU

Le parcours offre un enseignement de spécialité (histoire de la musique, écriture, formation musicale, pratique musicale) pour partie à l'université, pour partie au conservatoire et au CIMM pour les musiques médiévales, des outils méthodologiques (découverte du monde du travail, mise à niveau en informatique) et un enseignement de langues.



6 SEMESTRES



180 CRÉDITS AU TOTAL  
30 ECTS PAR SEMESTRE

#### SEMESTRE 1

##### TRONC COMMUN MUSICOLOGIE ■ 10 ECTS | 117H

Histoire des musiques médiévales (39h) | Déchiffrage, répertoire et musique de chambre (CRR) (39h) | Diversification de la technique instrumentale (CRR) (39h)

##### SPÉCIALITÉ DISCIPLINAIRE ■ 13 ECTS | 78H

Technique musicale (52h) | Suivi instrumental individuel, Techniques collectives & jeux spécifiques (CRR) (26h)

##### ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX ■ 7 ECTS | 57H

Langue vivante majeure (19h30) | Informatique (12h) | Projet professionnel personnalisé (6h) et 1 au choix entre Langue vivante mineure ou Langue ancienne ou Culture générale ou Sport (19h30)

#### SEMESTRE 2

##### TRONC COMMUN MUSICOLOGIE ■ 10 ECTS | 117H

Histoire des musiques classique et romantique (39h) | Déchiffrage, répertoire et musique de chambre (CRR) (39h) | Diversification de la technique instrumentale (CRR) (39h)

##### SPÉCIALITÉ DISCIPLINAIRE ■ 12 ECTS | 117H

Technique musicale (52h) | Techniques collectives & jeux spécifiques (CRR) (39h) | Mise en situation en milieu professionnel, suivi instrumental individuel (CRR) (26h)

##### ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX ■ 8 ECTS | 65H

Langue vivante majeure (19h30) | Informatique (20h) | Projet professionnel personnalisé (6h) et 1 au choix entre Langue vivante mineure ou Langue ancienne ou Culture générale ou Sport (19h30)

L1  
LICENCE 1

2019 - 2020

Tous bacs confondus



Effectifs de la mention  
120



Taux de réussite de la mention  
35 %

## L2 LICENCE 2

### SEMESTRE 3

#### SPÉCIALITÉ DISCIPLINAIRE ■ 20 ECTS | 169H

Histoire des musiques Renaissance et Baroque (45h30) | Acoustique et informatique musicale (19h30) | Technique musicale (52h) | Techniques collectives & jeux spécifiques (CRR) (13h) | Déchiffrage, Répertoire, Musique de chambre, Suivi instrumental individuel (CRR) (39h)

#### PRÉPROFESSIONNALISATION ■ 6 ECTS | 39H

Mise en situation professionnelle, Diversification technique (CRR) (39h)

#### ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX ■ 4 ECTS | 39H

Langue vivante majeure (19h30) et 1 au choix entre Langue vivante mineure ou Langue ancienne ou Culture générale ou Sport ou Informatique ou Intervention sociale (19h30)

### SEMESTRE 4

#### SPÉCIALITÉ DISCIPLINAIRE ■ 20 ECTS | 188H30

Histoire des musiques du Xxème siècle et contemporaines (45h30) | Informatique musicale (26h) | Technique musicale (52h) | Techniques collectives & jeux spécifiques (CRR) (13h) | Déchiffrage, Répertoire, Physiologie, Suivi instrumental individuel (CRR) (52h)

#### PRÉPROFESSIONNALISATION ■ 6 ECTS | 39H

Mise en situation professionnelle, Diversification technique (CRR) (39h)

#### ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX ■ 4 ECTS | 39H

Langue vivante majeure (19h30) et 1 au choix entre Langue vivante mineure ou Langue ancienne ou Culture générale ou Sport ou Informatique ou Intervention sociale (19h30)

2019 - 2020

Tous bacs confondus



Effectifs de la mention  
46



Taux de réussite de la mention  
65,2 %

## L3 LICENCE 3

### SEMESTRE 5

#### SPÉCIALITÉ DISCIPLINAIRE ■ 20 ECTS | 156H

Musicologie : Moyen-âge (32h30) ou Classicisme et Romantisme (32h30) | Technique musicale (52h) | Techniques collectives & jeux spécifiques (CRR) (19h30) | Déchiffrage, Répertoire, Musique de chambre, Suivi instrumental individuel (CRR) (52h)

#### PRÉPROFESSIONNALISATION ■ 6 ECTS | 58H30

Diversification technique et direction d'ensemble (CRR) (58h30)

#### ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX ■ 4 ECTS | 39H

Langue vivante majeure (19h30) et 1 au choix entre Langue vivante mineure ou Langue ancienne ou Culture générale ou Sport ou Informatique (19h30)

### SEMESTRE 6

#### SPÉCIALISATION DISCIPLINAIRE ■ 20 ECTS | 175H30

Histoire de la musique : Renaissance et Baroque (32h30) ou Histoire de la musique : XXème siècle et Jazz (32h30) ou Histoire de la musique : depuis 1950 (32h30) | Technique musicale (39h) | Techniques collectives & jeux spécifiques (CRR) (19h30) | Déchiffrage, Répertoire, Musique de chambre, Suivi instrumental individuel (CRR) (52h)

#### PRÉPROFESSIONNALISATION ■ 6 ECTS | 39H

Mise en situation professionnelle, Diversification technique (CRR) (39h)

#### ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX ■ 4 ECTS | 39H

Langue vivante majeure (19h30) et 1 au choix entre Langue vivante mineure ou Langue ancienne ou Culture générale ou Sport ou Informatique (19h30)

2019 - 2020

Tous bacs confondus



Effectifs de la mention  
33



Taux de réussite de la mention  
75,8 %

## CONDITIONS D'ACCÈS

#### ■ En Licence 1 :

##### CANDIDATURE VIA LA PLATEFORME NATIONALE PARCOURSUP

Pour les titulaires du BAC ou du DAEU ou d'un titre admis en équivalence.

Pour les étudiants de L1 souhaitant se réorienter.

Pour les étudiants de nationalité française titulaires d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires ou les ressortissants de l'UE et pays assimilés.

+ admission préalable sur audition au conservatoire à rayonnement régional de Montpellier-Agglomération en niveau fin de cycle III minimum entre fin août et début septembre.

L'inscription administrative se fait dans un premier temps dans le parcours Musicologie sur Parcoursup. Après l'admission sur audition au conservatoire, les étudiants s'inscrivent dans le parcours Musicien interprète auprès du secrétariat de Musique.

#### ■ En Licence 2 et Licence 3 :

##### REINSCRIPTION EN LIGNE VIA VOTRE ENT

Pour les titulaires d'une L1 / L2 de la formation

##### CANDIDATURE VIA LA PLATEFORME ECANDIDAT

Pour les titulaires d'un titre admis en équivalence à un bac+1 / bac+2 et de nationalité française ou les ressortissants de l'UE et pays assimilés

#### ■ PRENDRE CONTACT AVEC LE SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES :

*mobilité.individuelle@univ-montp3.fr*

Pour les étudiants de nationalité étrangère (hors UE et pays assimilés) et titulaires de diplômes étrangers.

#### ■ PRENDRE CONTACT AVEC LE SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE :

*ufr1.fc@univ-montp3.fr*

Pour les professionnels en activité et les demandeurs d'emploi en reprise d'études et en démarche de VAP.

Pour une demande de VAE : *vae@univ-montp3.fr*

## ET APRÈS LA LICENCE...

Après une licence générale, la grande majorité des étudiants poursuit ses études en optant pour une troisième année de licence professionnelle (Bac+3), un master (Bac+5) ou une école spécialisée selon son projet professionnel.

**Domaines professionnels accessibles après une spécialisation ou une formation complémentaire :**

### ENSEIGNEMENT, RECHERCHE ET FORMATION

Professeur des écoles | Professeur de collège et lycée | Enseignant chercheur | Musicien intervenant | Professeur d'enseignement artistique

### CULTURE ET PATRIMOINE

Médiateur culturel | Chef de projets culturels | Organisateur de festivals | Médiateur de spectacle

### ARTS DU SPECTACLE VIVANT

Musicien interprète | Chanteur | Chef d'orchestre | Responsable de casting | Monteur son | Assistant réalisateur | Sonorisateur | Régisseur

### INFORMATION ET COMMUNICATION

Journaliste musical | Documentaliste musical | Chargé de diffusion | Chargé de relations publiques

### FONCTION PUBLIQUE

Concours de l'administration publique de l'État ou des collectivités territoriales : services culturels et administratifs

## BIEN S'INFORMER POUR MIEUX S'ORIENTER



### DOCUMENTATION

sur les formations, les métiers, les débouchés, les concours...

### ATELIERS ET CONFÉRENCES

dès la L1 sur les thématiques de l'orientation et de l'insertion professionnelle

### ACCOMPAGNEMENT

aide à la réussite, suivi et conseils en orientation par des professionnels

+ d'infos : [scuio-univ-montp3.centredoc.fr](mailto:scuio-univ-montp3.centredoc.fr)

## EXPLOREZ LES POSSIBLES

Ajoutez de la valeur à votre parcours d'études par :



### LES STAGES FACULTATIFS

en valorisant vos études par l'expérience professionnelle  
[emploistage@univ-montp3.fr](mailto:emploistage@univ-montp3.fr)



### LA CÉSURE

en choisissant d'interrompre vos études pendant une année  
[scuio@univ-montp3.fr](mailto:scuio@univ-montp3.fr)



### LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

en décidant de poursuivre vos études à l'étranger dès la L2  
[ri@univ-montp3.fr](mailto:ri@univ-montp3.fr)



Retrouvez plus d'informations sur la formation  
[www.univ-montp3.fr](http://www.univ-montp3.fr)  
rubrique «Offre de formation»

Université Paul-Valéry Montpellier 3  
[www.univ-montp3.fr](http://www.univ-montp3.fr)

### RESPONSABLE DE LA FORMATION

Mme Gisèle Clément  
[gisele.dumas@univ-montp3.fr](mailto:gisele.dumas@univ-montp3.fr)

### • DÉPARTEMENT MUSIQUE ET MUSICOLOGIE

• Secrétariat pédagogique :  
• Bât. H - Bureau 115  
• 04 67 14 26 46  
• [secretariat.musique@univ-montp3.fr](mailto:secretariat.musique@univ-montp3.fr)

• Formation continue :  
• Bât. B - 04 67 14 55 70  
• [ufr1.fc@univ-montp3.fr](mailto:ufr1.fc@univ-montp3.fr)

### • SCUIO-IP

• SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE  
• 04 67 14 26 11  
• [scuio@univ-montp3.fr](mailto:scuio@univ-montp3.fr)

### • SUFCO

• SERVICE UNIVERSITAIRE DE FORMATION CONTINUE  
• 04 67 14 55 82  
• [sufco@univ-montp3.fr](mailto:sufco@univ-montp3.fr)

DIPLOME NATIONAL DE LICENCE CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT